

CTSD 12-06-2018  
FSU  
Déclaration préalable

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames messieurs les membres du CTSD,  
ce comité technique se tient à l'issue d'une année qui aura vu le gouvernement confirmer le peu de cas qu'il fait des services publics.

Alors que le point d'indice reste désespérément gelé, les "solutions" envisagées pour "améliorer" le service public ressemblent plus à des coups de poignard qu'à des coups de pouce.  
Remise en cause du statut, recours accru aux contractuels, rémunération selon un soi-disant mérite...la liste s'allonge des mesures prises non pas pour le service public mais contre lui.

Avec l'embauche de plus de 30 contractuel.les sur l'année la Gironde met en œuvre à marche forcée la politique de précarisation du métier d'enseignant-e. Cette politique est préjudiciable, à la fois pour la qualité du service public d'éducation et pour les personnels recrutés sans formation avant d'enseigner dans les classes. Pour eux, la seule possibilité de devenir enseignant sera de passer ou repasser le concours dans de mauvaises conditions, amenuisant ainsi leurs chances de parvenir un jour à être professeur statutaire. Comble de l'ironie des candidat-es de la liste complémentaire sont embauché-es comme contractuel-les, leur faisant de facto perdre le bénéfice du concours. Le Ministre ne peut pas dans le même temps clamer la priorité au primaire sans mettre dans toutes les classes des professeurs formé.es.

Dans le même mouvement,nous assistons à une remise en cause du rôle des représentants du personnel au sein des instances paritaires, sous couvert toujours de simplification et de fluidité. Monsieur Darmanin devrait simplement jeter un oeil sur l'année qui se termine en Gironde pour se convaincre de l'utilité des CAP et du travail des organisations syndicales. Après un mouvement chaotique, des promotions qui voient apparaître un classement alphabétique (sic), gageons que ce CTSD verra de nouveau des situations êtres évoquées qui seraient passées inaperçues sans l'implication des représentants du personnel.

Comme en fin d'année dernière, puis lors du CTSD de Février, le dédoublement des CP continue d'être au cœur des problématiques de la carte scolaire à venir: La grande mesure de M. Blanquer, celle qui doit voir décoller le système scolaire français vers les sommets des enquêtes internationales, nouvel Éden des observateurs de l'école, s'avère être une mesure plus qu'intéressante...pour les CP.

Pour les autres, et bien tant pis, il fallait naître plus tôt, ou plus tard.

En effet les conséquences de ce choix sans moyens sur les autres niveaux de classe et hors éducation prioritaire risquent d'être déléteres à très court terme, et déjà les inquiétudes se font jour dans les écoles qui s'arrachent les cheveux pour organiser les classes l'année prochaine.

Quelles réponses leur apportera ce CTSD?

En maternelle, encore trop d'écoles voient leurs effectifs flirter avec les 30 élèves par classe, ce qui signifie qu'en terme de répartition, certaines classes sont en réalité bien au delà...Après les grandes annonces pour conforter le rôle de la maternelle, comment comprendre ce manque de moyens pour ouvrir des classes? Le bain de langage si important mis en avant par notre ministre risque bien de ressembler à un brouhaha inaudible dans nombre de classes à la rentrée. Et les élèves les plus fragiles, allophones en premier lieu, en subiront les conséquences d'autant que l'accueil des élèves nouvellement arrivés en France reste sous doté pour ne pas dire inexistant en maternelle...

Même dans les zones d'éducation prioritaire, les TPS voient leurs possibilités de scolarisation réduites aux places disponibles dans les dispositifs, faute de place dans les maternelles ordinaires. Pourtant la scolarisation précoce est un levier avéré de la réussite scolaire et de la réconciliation entre l'école et les familles qui en sont le plus éloignées. Mais étrangement ce critère a disparu des priorités du rectorat... Alors combien de places pour les TPS? combien d'ouvertures de dispositifs? Dans les zones rurales, et aussi dans les écoles primaires, et particulièrement les RPI, le blocage des cohortes sur le CP dédoublé paralyse l'organisation pédagogique: pas de double niveau! Alors quelle réponse? Une maternelle à 30 ici, un cycle 3 à 29 là, le tout en éducation prioritaire? Peut être notre ministre n'est-il pas très au courant de la réalité des organisations pédagogiques dans les écoles. En effet il semble croire que les élèves sont gentiment répartis dans des niveaux simples, avec un nombre égal et harmonieux d'enfants par classe... Image lissée sans doute jolie sur les powerpoint de l'administration, mais bien loin de ce qui se pratique au quotidien dans les écoles. Il est frappant de mettre en regard le volontarisme affiché dans les déclarations et le peu de moyens qui sont mis sur la table pour y répondre. Comment accepter les annonces de réduction des moyens du service public et dans le même temps croire une seconde que des mesures coûteuses en postes pourront se faire à moyens constants sans conséquences?

Cette absorption de moyens ne se fait pas seulement au détriment des ouvertures de classe, mais également sur les moyens de remplacement, d'accompagnement, sur les dispositifs d'aide et les postes spécialisés...on cherche désespérément dans le projet de mesures une trace des RASED, des PDMQDC, tous en voie d'extinction. Aucun poste pour le remplacement, alors que la situation actuelle montre le besoin criant de personnels, et que le recours aux contractuels, dont vous vous félicitez en début d'année, trouve déjà ses limites.

Baisse de la scolarisation des 2 ans, suppression des maîtres supplémentaires, RASED squelettiques et déployés dans les pôles ressources qui peinent à répondre aux situations de plus en plus alarmantes et nombreuses d'élèves en panne d'école. La grande difficulté scolaire, souvent associée à des difficultés sociales et éducatives, notamment en maternelle, ne pourra se combattre sans les personnels RASED dont la spécificité, entre autre, est d'accompagner les familles les plus démunies dans la construction d'un projet d'élève pour leur enfant. N'attendons pas que certains se trouvent en situation de handicap scolaire: il faut que la prévention soit au cœur de la politique éducative.

Mais las, monsieur Blanquer n'est pas là pour s'appesantir sur des détails, et il faut se mettre en marche. Donc tant pis pour les autres, c'est bien le CP qui doit fonctionner. L'objectif, tout en modestie et réalisme, sera donc de ...100% de réussite, rien de moins. Pour cela le ministre entend sortir les grands moyens, et nous a donc écrit le mode d'emploi du CP. C'est bien aimable à lui, mais rappelons que les enseignants savent concevoir, organiser et adapter leur enseignement pour la réussite de leurs élèves. Là encore croire qu'une méthode d'apprentissage pourrait fonctionner pour tous et toutes et partout révèle une méconnaissance de l'école plus qu'étonnante. Ou bien faut-il y voir autre chose, comme par exemple une remise en cause du rôle et du statut des enseignants?

Le SNUipp-FSU s'oppose fermement à l'approche autoritaire et unilatérale du gouvernement en matière d'éducation. Qu'il s'agisse de pédagogie, des relations avec les familles, de l'inclusion, de la formation...tous les champs qu'aujourd'hui Mr Blanquer tente de réduire à de simples recettes qu'il suffirait d'appliquer. Depuis longtemps le SNUipp-FSU a fait la démonstration de la richesse des apports de toute la recherche, lors de ses stages ou des Universités d'Automne et d'à quel point la multiplicité des approches, des méthodes, des personnalités des enseignants étaient

autant de leviers pour aider les élèves. Voir réduit le cœur de notre métier à une seule méthode, une seule formation et un seul discours est aujourd'hui une grande source d'inquiétudes et pour tout dire de colère.

Nous continuerons à œuvrer pour que l'école bénéficie des moyens nécessaires à la réussite des élèves, aussi bien en terme de postes que de dispositifs, de formation que d'accompagnement.